

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU **DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026**

Lieu : Ressourcerie – Menneval

Présents :

Monsieur Valéry BEURIOT, Intercom Bernay Terres de Normandie, Vice-Président « Prévention des déchets & gestion des gros producteurs »

Monsieur Louis CHOAIN, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean-Luc DAVID, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Frédéric DELAMARE, Intercom Bernay Terres de Normandie

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Intercom Bernay Terres de Normandie – Président

Monsieur Allain GUESDON, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville

Monsieur Pierre LEGROS, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, Vice-Président « Qualité, hygiène & sécurité »

Madame Sandrine MENNITI, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur Bertrand PECOT, Communauté de Communes Roumois Seine – Vice-Président « Déchèteries & plateformes multifilières »

Monsieur Régis PEUFFIER, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge

Monsieur Bertrand SIMON, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle – Vice-Président « CETRAVAL & collecte »

Madame Marie-Lyne VAGNER, Intercom Bernay Terres de Normandie – Vice-présidente « Finances »

Madame Christine VAN DUFFEL, Communauté de Communes Roumois Seine – Vice-Présidente « Animation scolaire & grand public »

Excusés :

Madame Carole DE ANDRES, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur Jacques DORLEANS, Communauté de Communes Roumois Seine

Madame Brigitte DUTILLOY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Madame Sabrina SANCHEZ, Communauté de Communes Pays de Honfleur / Beuzeville

Madame Régine SENINCK, Communauté de Communes Roumois Seine

Monsieur André TIHY, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle

Monsieur André VAN DEN DRIESCHE, Intercom Bernay Terres de Normandie – Vice-Président « Chantiers d'insertion »

Absents :

Monsieur Jérôme DEBUS, Communauté de Communes Roumois Seine

Madame Florence GAUTIER, Communauté de Communes Pont-Audemer / Val de Risle – Vice-Présidente « Centre de Tri & gestion des PAV »

Madame Cécile VILLEY, Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge

Monsieur Jean-Louis VILA, Intercom Bernay Terres de Normandie

Secrétaire de séance : Monsieur Pécot

Assistaient à la réunion :

Monsieur Frédéric PERSON, Directeur Général des Services

Madame Nora GOSSET, Directrice Pôle Ressources Humaines & Insertion

Madame Isabelle FRESLAUD, Responsable Finances

Madame Maud COLLAS, Responsable TEOMI

Monsieur Mickaël MARTIN, Responsable PAV

Madame Emilie PETREMENT, Adjointe du CETRAVAL

Monsieur Sébastien FABRE, Responsable du CETRAVAL

Monsieur Sébastien LEFRANC, Responsable Exploitation & Logistique

Madame Dominique BOITEL, Responsable Communication

Madame Ilianna LEBAS, Responsable Développement Commercial

Madame Marlène CORDEY, Responsable des Affaires Générales

Madame Marie RIVOALLAN, Assistante aux Affaires Générales

ÉTAT DES DECISIONS DU PRESIDENT DEPUIS LA SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2026

Aucune décision n'est présentée en séance.

DECISION DU BUREAU

ANNULE ET REMPLACE CHOIX D'UN TITULAIRE POUR UN EMPRUNT

M. Person présente le dossier. Il explique qu'à la suite d'un retard de transmission à la banque de la décision du bureau du 9 septembre, le taux initialement proposé par le Crédit Agricole n'a pas pu être maintenu. Une nouvelle consultation a donc été lancée en urgence par Mme Freslaud. Vu le contexte inflationniste des taux d'intérêt de ce 2^{ème} semestre 2026, il est proposé aux élus de faire finalement un seul emprunt global pour cette année 2026, d'un montant de 2 550 000 €, afin de garantir un taux satisfaisant. L'offre du Crédit Agricole est la plus intéressante avec un taux de 3.57%.

Les élus membres du bureau décident à l'unanimité d'approuver cette décision.

Vu la délibération du Comité Syndical du 12 mai 2026, rendue exécutoire le 18 mai 2026, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président et déléguant ainsi l'attribution des emprunts aux membres du Bureau ;

Vu la délibération des membres du Comité Syndical du 11 mars 2026, rendue exécutoire le 13 mars 2026, par laquelle les membres du Comité Syndical ont approuvé le Budget Primitif 2026, avec recours à l'emprunt ;

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales proposées par les trois candidats ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article 1 : D'abroger la décision n°2026-088 des membres du bureau du 9 septembre 2026, relative au choix d'un titulaire pour un emprunt de 1 400 000 €.

Article 2 - Autorisation de contracter l'emprunt

Le syndicat contracte auprès du **CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE** un emprunt d'un montant de **2 550 000 € (deux millions cinq cent cinquante mille euros)** destiné au financement des investissements 2026.

Article 3 - Conditions financières

Les caractéristiques principales du prêt sont les suivantes :

- Montant : **2 550 000 € (DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**
- Type de Taux : **FIXE**
- Taux : **3,57 %**
- Classification GISSLER : **1A**
- Durée d'amortissement : **7 ANS (84 MOIS)**
- Modalité de déblocage : **VERSEMENT DES FONDS EN UNE SEULE FOIS**
- Mode d'amortissement : **CAPITAL CONSTANT**
- Intérêts : **CALCULES A TERME ECHU PROPORTIONNEL**
- Périodicité des échéances de capital et d'intérêts : **MENSUELLE**
- Frais de dossier : **1300 €**

Article 4 - Engagement du syndicat

Le syndicat s'engage à inscrire chaque année au budget les crédits nécessaires au remboursement des échéances de capital, des intérêts, des frais et de tout accessoire afférent à cet emprunt pendant toute sa durée.

Article 5 - Délégation de signature

Le Président, ou son représentant dûment habilité, est autorisé à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision, notamment le contrat de prêt à intervenir avec l'organisme prêteur, ainsi que tout acte ou document relatif à son exécution.

QUESTIONS DIVERSES

PROCHAINES REUNIONS

- **Commission thématique « Chantier d'insertion »** : mercredi 30 septembre 2026 à 10 heures à la Ressourcerie de Menneval,
- **Inauguration de l'usine de valorisation des biodéchets financée par l'ADEME et la Région Normandie et du parc photovoltaïque du CETRAVAL** : jeudi 1^{er} octobre 2026 à partir de 9 heures 30 au CETRAVAL,
- **Bureau** : mercredi 7 octobre 2026 à 9 heures 30 à la Ressourcerie de Menneval,
- **Commission thématique « Chantier d'insertion »** : mercredi 28 octobre 2026 à 10 heures au Centre de Tri Textile de Pont-Audemer,
- **Bureau, suivi d'un Comité Syndical** : mercredi 4 novembre 2026 à 9 heures 30 à la Ressourcerie de Menneval,
- **Bureau** : mercredi 2 décembre 2026 à 9 heures 30 à la Ressourcerie de Menneval,
- **Comité Syndical** : **jeudi 17 décembre** 2026 à 9 heures à la salle du conseil municipal de Brionne.

Le secrétaire de séance,

Monsieur Bertrand RECOTTE

Le Président du PRECOVAL,

Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE



